

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIBAUTE DU 4 FEVRIER 2021

Le jeudi 4 février deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ribaute s'est réuni, à la mairie, sous la présidence d'Alain COSTE, Maire.

Etaients présents

Mesdames ADELE Sarah, ALQUIER-GILLES Sabine, BOUYGUES Evelyne, SERVANT Michèle

Messieurs COSTE Alain, DOUTRE Patrick, FERNANDEZ Alain, VALETTE Patrick,

Etait absent

Philippe ESTRADE

Procurations

POUYTES Romaric à ALQUIER-GILLES Sabine

LAGARDE Jérôme à COSTE Alain

Ordre du jour

- ✚ Vente bande de terrain de la parcelle AB 355 – Changement acquéreur – Commune de Ribaute à LIMOUZY Jean-Christophe
- ✚ Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- ✚ Implantation du poteau de distribution du haut débit
- ✚ Questions diverses

Madame Michèle SERVANT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du 7 Janvier 2021

10 votes pour approbation

Vente bande de terrain de la parcelle AB 355 – Changement acquéreur – Commune de Ribaute à Limouzy Jean-Christophe

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération en date du 12/02/2020, il a été acté la vente, à Madame Josiane LIMOUZY, d'une bande de terrain provenant de la parcelle cadastrée section AB n° 355 et jouxtant sa propriété.

Il rajoute que par cette même délibération, il a été prévu que les frais notariés seraient à la charge de l'acquéreur et que le prix de vente serait déterminé lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour le document d'arpentage a été réalisé par la Société GéoSud Ouest et présente le plan de division se décomposant comme suit

- AB 409 de 07 a 40 ca, restant propriété de la Commune
- AB 408 de 04 a 69 ca, acquisition par Mme Josiane LIMOUZY

Il précise également que les frais de ce document d'arpentage ont été intégralement réglés par l'acquéreur.

Par délibération N°2020/51 en date du 5 novembre 2020, le conseil municipal avait approuvé les plans de divisions et décidait du prix de vente de 500,00 € hors frais de notaire.

Madame LIMOUZY Josiane, souhaiterait maintenant que ce soit son fils, Monsieur LIMOUZY Jean-Christophe, qui soit acquéreur de la bande de terrain de la parcelle AB 355.

Vote pour à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration – Délibération sera prise.

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de palier aux éventuelles absences (congés, maladies...) de la secrétaire de Mairie et suite au changement des logiciels pour la comptabilité, les élections, l'état civil..., il conviendrait de former Madame GAYDA Marie-Pierre sur le nouveau logiciel. Les formations ont lieu en distanciel.

Vote pour à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration – Délibération sera prise.

Implantation du poteau de distribution du haut débit

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait du SYADEN d'implanter un poteau béton afin de permettre la mise en place d'un réseau Internet THD radio sur la Commune sur la parcelle Numéro A Section 192 – Cugulière. Ce projet est financé à 100 % par le SYADEN.

Les membres du Conseil Municipal font part de leurs craintes sur les ondes émises, la pollution visuelle. De l'avis général le poteau est trop proche des habitations.

Vote contre à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration – Délibération sera prise.

Avancées du groupe de travail signalisation information locale

Madame Sarah ADELE présente le projet et fait un état des lieux sur la signalétique existante.

Un recensement des différentes activités (entreprises, caves, gites...) et des points d'intérêts dans le village pour ce projet a été réalisé lors de la première réunion du groupe de travail le jeudi 28 Janvier 2021.

Cette signalétique concernera aussi la circulation pour la période estivale et ainsi faire respecter le stationnement, la propreté du site et des lieux de baignade.

D'autres réunions du groupe de travail seront organisées prochainement.

Questions diverses

Signalétiques au sol PMR

Madame Sabine ALQUIER GILLES exprime son souhait pour la mise en place du signalétique au sol pour les PMR. Monsieur Le Maire a déjà rencontré Madame La Directrice du FAM Le Carignan à ce sujet et demande à Mme Alquier d'organiser une

sortie dans le village avec des référents techniques pour réfléchir à l'amélioration de la circulation PMR.

Les membres du conseil municipal sont d'accord sur le principe. Ce projet pouvant être réalisé dans le futur.

Plantations arbres

Des plantations d'arbres doivent être réalisées sur le parking de la Mairie et de l'ancienne poste.

Concernant le choix des essences d'arbres, Monsieur Patrick VALETTE propose 3 micocouliers sur le parking de la Mairie. Un pépiniériste dans les Landes aurait ce type d'arbres.

Madame Sabine ALQUIER GILLES suggère le magasin Gamm'Vert à Lézignan-Corbières. La Commune ayant un compte ouvert.

Formation 1^{er} secours

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de l'Aude – FFSS propose une session de 10 personnes à cette formation dont le coût est de 50 € par personne.

Madame Sarah ADELE propose de se renseigner auprès du CNFPT pour voir si cet organisme dispense cette formation gratuitement pour les agents de la Fonction Publique Territoriale.

Auquel cas, les trois employés municipaux pourraient bénéficier de cette formation ainsi que 7 personnes complémentaires (les membres des associations du village par exemple).

Restauration capitelles

La restauration des capitelles est en cours.

Monsieur Patrick VALETTE parle de la venue sur le chantier de Madame Hélène SANDRAGNE, Présidente du Conseil Département de l'Aude, de Madame Isabelle GEA et Monsieur Hervé BARO, Conseillers Départementaux le 4 Février dernier. Les membres de l'association La Clé des Champs étaient également présents pour présenter le travail réalisé.

La Commune est impliquée dans ce projet car les employés municipaux viennent prêter mains fortes pour réaliser l'élagage au niveau des capitelles, déplacer les pierres nécessaires à leurs réhabilitations...

Une fois retapées, un « sentier des capitelles » pourra être réalisé. Cette réalisation aurait en plus un intérêt géologique.

Autorisation chevaux

Monsieur Raoul TENZA avait demandé la mise à disposition de parcelles du côté de la rive droite de l'Orbieu, au niveau de l'enrochement, afin d'y installer ses chevaux.

Les membres du Conseil Municipal ne sont pas favorables à cette mise à disposition car la Mairie n'est que partiellement propriétaire et se retrouverait responsable des nuisances créées.

Demande raccordement EU et autorisation voirie

Monsieur André RUIZ a fait une demande de raccordement supplémentaire à l'égout sur la maison sise 23 bis rue de l'Orbieu à Ribaute. Les travaux qui seront réalisés dans cette habitation ne permettront pas de se raccorder sur le branchement existant.

[Cet administré demande également une autorisation de voirie devant ce bien. La Municipalité accorde cette autorisation jusqu'au 30 Juin 2021.](#)

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à ces demandes.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 19h40.

